



Bruno Lévy

Laurent Miguet,
 rédacteur en chef

Patrimoine, une bataille sans fin

La porte étroite du patrimoine mondial de l'humanité s'est fermée cet été pour Nîmes, dix-sept ans après le lancement de sa candidature sur l'Antiquité au présent. La même réunion du comité de l'Unesco, fin juin à Bahreïn, a reporté à 2021 l'examen des sites funéraires de la Grande Guerre, de la Suisse à la mer du Nord. Peut-être provisoires, ces revers n'empêchent pas d'autres croisés du patrimoine de se lever pour défendre la valeur culturelle universelle et exceptionnelle de leur territoire. Après les monuments, l'ardeur des populations et des élus se focalise de plus en plus sur la grande échelle du paysage. La vallée de la Loire a lancé la tendance par une extension, décrochée en 2000, d'une inscription initialement consacrée au château de Chambord. Le département de l'Aude suit la même tactique en érigeant la cité de Carcassonne, inscrite depuis 1997, en modèle des cinq « citadelles du vertige » construites au XIII^e siècle, après l'écrasement des cathares pour consolider la défense française face à l'Aragon. D'autres tentent encore l'aventure d'une inscription *ex nihilo*, comme Nice, inventeur du tourisme balnéaire à compter du

Des corons du Nord à la Dordogne, la bataille du patrimoine mondial ne s'arrête pas avec l'inscription.

XVIII^e siècle, ou le pays de Grasse, gardien du savoir-faire dans la transformation des plantes à parfum. Outre les embûches qui peuvent se présenter jusqu'à l'ultime étape de dossiers au long cours, l'actualité de l'été montre que l'inscription ne signifie pas la fin du combat. La banderole qui traverse la forteresse de Beynac en atteste : « Non au massacre de la vallée ! » proclament les opposants au

projet de contournement routier qui « met à mal la reconnaissance par l'Unesco du bassin de la Dordogne », selon Alain de la Bretesche, président de Patrimoine-Environnement. Le 26 juin, au siège de l'Unesco, la Mission bassin minier Nord-Pas-de-Calais

et la Fondation du patrimoine lançaient un autre appel au secours : la souscription « patrimoine minier en danger » vise à sauver dix sites aujourd'hui à l'abandon, dans le territoire inscrit en 2012 au nom du « paysage culturel évolutif vivant »... Derrière le rideau des Journées européennes des 15 et 16 septembre, les multiples signes du lien indéfectible entre patrimoine et paysage ramènent à la réalité d'une bataille sans fin. ■



Retrouvez toute notre actualité sur www.facebook.com/paysageactualites